

# AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné par le soussigné, M. Danny Bouchard, directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint de la MRC du Domaine-du-Roy, qu'il y aura une séance ordinaire du conseil de la MRC du Domaine-du-Roy le mardi 14 juillet 2026 à 19 h, au 851, boulevard Saint-Joseph, Roberval.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

**Nature et effets :**


**Dérogation mineure n° 2026-003 / M<sup>me</sup> Linda Dumais (matricule n° 5675-52-0522 – Lac des Casques)**

Diminution de la marge de recul latérale afin de permettre l'agrandissement du bâtiment principal :

- Marge de recul latérale, à 7.0 mètres au lieu de 10.0 mètres (règlement de zonage n° 252-2018, chapitre 7, article 7.4).

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la susdite séance.

DONNÉ à Roberval ce vingt-neuvième jour du mois de juin de l'an deux mille vingt-six.



Danny Bouchard  
Directeur général adjoint  
Greffier-trésorier adjoint